



## Bureau

Publié le : 23/09/2025

### Séance du jeudi 11 septembre 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 4 septembre 2025 s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h23

**Etaient présents** : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILO (à compter de la question n° 26), M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE (jusqu'à la question n°86 incluse), M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n° 46), M. Anthony NAPPEZ, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD (à compter de la question n° 22), Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (à compter de la question n°3 et jusqu'à la question n° 79 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 52)

**Etaient absents** : M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Gilles ORY, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. André TERZO

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine BARTHELET

**Procurations de vote** : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. Gilles ORY donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. André TERZO donne pouvoir à M. Christophe LIME, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 51 incluse)

Délibération n°2025/2025.00242

Rapport n°10 - Actions recherche et innovation - Soutien au Hacking Health de Besançon

## Actions recherche et innovation - Soutien au Hacking Health de Besançon

**Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président**

	Date	Avis
Commission n°2	27/08/2025	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Action Recherche et Innovation »	Montant prévu au budget : 270 240€ Montant de l'opération : 15 000 €

### Résumé :

Le Hacking Health de Besançon a été initié dans la foulée de la labellisation « French Tech Health Tech-Medtech Biotech Bourgogne Franche-Comté » en 2017, pour stimuler l'innovation dans le domaine de la santé, faire émerger des projets dormants et susciter la création de startups sur le territoire.

Le Hacking Health est un marathon d'innovation durant lequel professionnels, étudiants, aidants et patients forment des équipes mixtes et pluridisciplinaires afin de réfléchir, et prototyper, ensemble une solution répondant à une problématique en santé issue d'un besoin réel.

Les défis mis en œuvre tentent d'optimiser la prise en charge et le confort des patients, de faciliter le quotidien des aidants, ainsi que de développer des dispositifs et des applications répondant aux problématiques rencontrées par les professionnels de santé.

GBM, le CHU, l'Université Marie et Louis Pasteur (UMLP) et FC Innov sont les 4 co-organisateur et financeurs historiques de l'évènement.

Pour l'édition 2025 une nouvelle structure administrative et financière, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Tube à Essais se substitue à FC Innov pour la gestion de l'évènement Hacking Health, Besançon 2025.

Le Tube à Essais sollicite Grand Besançon Métropole à hauteur de 55 000 € pour le soutien de ses diverses actions engagées sur l'année 2025. Il est proposé de valider la convention de partenariat entre Grand Besançon Métropole et le Tube à Essais, ainsi que d'attribuer une subvention à hauteur de 15 000 € à la SCIC Tube à Essais pour son portage de l'action Hacking Health 2025.

### Présentation du Hacking Health

#### I- Contexte historique

Né à Montréal en 2012, le mouvement Hacking Health consiste à franchir les barrières entre les disciplines et compétences techniques au bénéfice de projets innovants en santé en hybridant les savoir-faire : numérique, juridique, design, ingénierie, communication, (para-)médical, etc. L'initiative est aujourd'hui un modèle en matière d'innovation ouverte et collaborative au bénéfice de la santé qui a essaimé à l'échelle mondiale.

Le temps d'un marathon de 48h, des professionnels de santé, des patients, des étudiants ou des aidants ont la possibilité de tester une idée, de développer très rapidement une preuve de concept. En équipe, les participants vont croiser le maximum de compétences pour imaginer des solutions viables. Les projets sont présentés en fin de marathon, lors d'une cérémonie de clôture réunissant tous les participants et notre réseau de partenaires. La démarche n'est pas d'aboutir à un produit fini, mais de tester un concept, d'envisager sa faisabilité et d'identifier et lever des freins à son potentiel développement.

La spécificité du Hacking Health Besançon permet le développement de solutions numériques, le maquettage d'objets et de dispositifs physiques, grâce aux savoir-faire microtechniques présents en région et la mobilisation d'un fablab, le temps de l'évènement.

#### II- Présentation de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Tube à Essais

Le Tube à Essais s'est formalisé courant octobre 2024. La SCIC dénombre vingt membres dont l'objectif porte sur l'acculturation à l'innovation en santé.

Le Tube à Essais porte 4 actions :

- l'organisation d'événements (comme le hacking health et son showroom de l'innovation),
- le connecteur : une journée de réseautage entre les laboratoires de recherche et les entreprises dédiée aux technologies,
- le développement de formations sur l'innovation en santé,
- l'accompagnement à la maturation des projets issus du haking Health (durée du programme : 24 mois/projet).

### III- Le Hacking Health 2025 (marathon d'innovation ouvert en santé)

En 2024, le 8<sup>e</sup> marathon d'innovation ouvert en santé de Besançon a permis de rassembler 162 participants, et d'initier des collaborations autour de 16 projets. Tous ont bénéficié de l'appui d'une équipe et de l'accompagnement de coaches, facilitateurs et experts pour parvenir à des preuves de concepts.

La 9<sup>e</sup> édition du Hacking Health 2025 se tient du 17 au 19 octobre sur le Campus Santé des Hauts-du-Chazal. 20 nouveaux défis seront relevés et près de 250 participants, une cinquantaine de coaches, facilitateurs et experts, ainsi qu'une trentaine d'organisateur et bénévoles sont attendus.

Cette 9<sup>ème</sup> édition précédée par le le 7<sup>e</sup> show-room de l'innovation s'est tenue au CHU de Besançon le 10 avril 2025 pour exposer 8 projets aux développements prometteurs issus des Hacking Health des éditions précédentes. Ce show-room permet de susciter l'intérêt de futurs lanceurs de défis et de se projeter dans la concrétisation de solutions techniques.

L'organisation du Hacking Health repose sur différentes actions préliminaires:

- recherche de défis auprès du CHU, de la clinique Saint-Vincent, de l'Adapei, de l'APF, de France Associations Santé, de l'association des ingénieurs biomédicaux de BFC, du CHU de Dijon, etc. ;
- réunions avec les lanceurs de défis pour initier l'évènement et les accompagner ;
- interventions dans les écoles supérieures pour mobiliser les étudiants futurs participants et des bénévoles : SUPMICROTECH, ISIFC, IFPS (infirmières) IFMK (Kinés), les CMI et l'UFR Santé de l'UMLP, l'UTBM et l'ESTA, l'ESIREM, l'ESEO, Université Bourgogne Europe et écoles d'ergothérapie ;
- organisation de cinq ateliers préparatoires en septembre et animation de quatre ateliers « apprendre à pitcher » auprès des lanceurs de défis ;
- recherche de sponsors,
- sur le volet communication : mise à jour du site internet, gestion des deux réseaux sociaux Linked in et Facebook et enregistrement des vidéos présentant les défis et leurs porteurs ;

Le budget global de l'évènement s'élève à 80k€, cofinancé par GBM (15k€), l'Université Marie et Louis Pasteur (10k€) et le CHU (10k€), ainsi que par du sponsoring (37k€) et des recettes d'organisation (8k€).

#### ► Rappel du soutien de GBM à l'évènement

Nom de l'évènement	2021	2022	2023	2024	2025
Hacking Health	15 000€	15 000€	15 000€	15 000€	15 000€

Au-delà de son soutien strictement financier, GBM apporte son concours au Hacking Health par une expertise et un accompagnement en matière de communication, ainsi qu'en mettant à disposition partielle un agent en appui à l'organisation.

**A l'unanimité, le Bureau :**

- approuve la convention de partenariat entre GBM et le Tube à Essais,
- approuve le soutien de Grand Besançon Métropole à la SCIC Tube à essais, structure porteuse administrative et financière du Hacking Health, à hauteur de 15 000 € sous forme de subvention,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention\* : 0

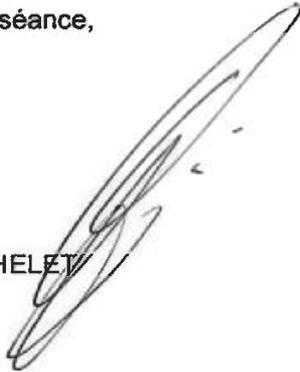
Conseiller intéressé : 0

*\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

La Secrétaire de séance,

Catherine BARTHELET  
Vice-Présidente



Pour extrait conforme,  
La Présidente,

Anne VIGNOT  
Maire de Besançon



**CONVENTION DE PARTENARIAT  
entre Grand Besançon Métropole, et le Tube à essais en vue de  
l'organisation du HACKING HEALTH de Besançon 2025**

**ENTRE :**

**La COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANCON METROPOLE**, dont le siège est situé à La City 4 rue Gabriel-Plançon 25043 Besançon Cedex, représentée par sa Présidente Mme Anne VIGNOT, dûment habilitée à signer la présente convention par délibération du bureau de Grand Besançon Métropole en date du .....  
Ci-après désignée « **GBM** », *d'une part,*

**Et**

**Le Tube à essais**, Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC - SIRET n°933980468 00013) dont le siège est situé 4 rue Charles Bried 25000 Besançon, représentée par M. Christophe DOLLET, son président  
Ci-après désignée « **la SCIC Tube à Essais** » ou « **le Tube à Essais** » *d'autre part,*

## Préambule

Soucieuse de stimuler l'innovation ouverte en santé, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole a pris l'initiative en 2017 d'organiser un marathon d'innovation baptisé Hacking Health Besançon. L'événement contribue au mouvement mondial « Hacking Health » né à Montréal en 2012, qui promeut le rapprochement des univers du numérique et de la santé afin d'accélérer l'innovation en santé, notamment au travers d'un hackathon. Il s'inscrit dans la feuille de route du réseau French Tech Health Tech Besançon.

L'événement bisontin élargit ce concept à la conception de dispositifs médicaux qui correspond à une des spécificités de son tissu économique. Il a rapidement convaincu un ensemble de partenaires au premier rang desquels figurent le CHU de Besançon et le Pôle des Microtechniques qui se sont impliqués dans l'organisation et le pilotage de l'événement. Cette équipe organisatrice a décidé de créer deux événements annuels :

1. **un marathon d'innovation ouverte en santé** visant à faire émerger des problématiques dormantes auprès de professionnels de santé, de patients, aidant, voire d'entreprises, et de réunir une large communauté d'innovateurs étudiants et professionnels aux compétences très variées pour tenter d'apporter une réponse la plus pertinente possible ;
2. **un showroom de l'innovation** présentant des projets en cours de développement ou totalement aboutis, permettent de mettre en valeur les fruits des différentes éditions du marathon.

En 2022, le Pôle des Microtechniques (PMT) s'est retiré de l'organisation de ces événements. ~~et~~ L'Université de Franche-Comté (Université Marie et Louis Pasteur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025), ~~et~~ la fondation FC'INNOV et le CHU Besançon se sont investis dans son organisation afin d'augmenter encore sa qualité et amplifier son rayonnement. Le portage financier et l'administration de l'évènement Hacking Health, assuré jusqu'en 2024 par la Fondation FC'INNOV, est porté depuis 2025 par la SCIC Tube à Essais.

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les rôles, apports, contributions et engagements mutuels des deux partenaires dans le cadre de l'organisation du « Hacking Health » de Besançon, pour l'année 2025.

### Article 2 – Participations respectives des co-organisateurs

#### **Art. 2.1 : Organisation générale**

La manifestation Hacking Health Besançon est co-organisée de façon concertée entre les quatre partenaires : Tube à Essais, GBM, CHU de Besançon et Université Marie et Louis Pasteur. L'équipe organisatrice est constituée autour d'un noyau dur de représentants de ces quatre partenaires, et s'ouvre volontairement à de nombreuses collaborations, notamment FEMTO-ST, l'ISIFC, et d'autres personnalités qualifiées s'investissant toutes bénévolement dans l'organisation du Hacking Health.

En outre, une équipe « communication » spécifiquement dédiée est composée de quatre chargées de communication émanant chacune des structures partenaires.

Le budget global et prévisionnel de l'évènement est précisé ci-dessous au tableau n°1.

Budget Hacking Health 2025		
Nature	Dépenses	Recettes
Prestations ateliers HH	1200,00 €	
Communication HH (vidéo et print)	4500,00 €	
Hébergement HH	5000,00 €	
Restauration HH	15000,00 €	
Fournitures HH	2800,00 €	
Prestation technique HH	3000,00 €	
Prestation animation HH	1500,00 €	
Goodies HH	2500,00 €	
Sécurité HH	2500,00 €	
Déploiement réseau wifi HH	5500,00 €	
Frais réception HH	1000,00 €	
Redevance Sacem	350,00 €	
Associations bénévoles	350,00 €	
Personnel salaires bruts	20900,00 €	
Taxes personnel	13400,00 €	
Frais de déplacements	500,00 €	
Sponsoring		37000,00 €
Subvention GBM		15000,00 €
Subvention CHU		10000,00 €
Subvention Université		10000,00 €
Contributions participants		8000,00 €
<b>Total :</b>	<b>80000,00 €</b>	<b>80000,00 €</b>

Tableau 1. Budget global et prévisionnel de l'évènement Hacking Health 2025

### Art. 2.2 : Apports et contributions de GBM

GBM contribue lors des rencontres régulières du Hacking Health à la définition de la stratégie de communication du Hacking Health, ainsi qu'à la conception des documents qui lui sont liés. Elle met également à disposition de l'évènement les moyens humains et techniques du Fablab des fabriques à Planoise. En outre, elle mobilise du personnel pour assurer l'organisation de l'espace de convivialité. Depuis 2022, GBM verse une subvention de 15 000 € au budget de l'évènement. **Pour l'année 2025, GBM souhaite confirmer son engagement par voie de subvention à hauteur de 15 000 €.**

### Art. 2.3 : Apports et contributions de la SCIC Tube à Essais

La SCIC Tube à Essais assume depuis 2025 l'organisation générale de l'évènement, son portage financier et son administration en concertation avec les co-organisateurs. Elle pilote en direct, ou au travers de prestations, les fonctions d'animation de l'équipe organisatrice et de l'équipe communication, la gestion du budget, la recherche de sponsors et partenaires, de porteurs de défis et de participants et la promotion des événements Hacking Health Besançon. Elle associe étroitement les co-organisateurs, rend compte de l'évolution du projet, propose de nouvelles pistes d'organisation au besoin. En outre, elle conventionne avec Hacking Health Global à Montréal, et assure les liens avec le mouvement international.

Elle met à disposition de l'évènement les compétences de ses personnels dans les domaines de l'administration générale, la communication et l'organisation de l'évènement, **un apport valorisé comme une contribution de 34 300 € dans le budget de la manifestation.**

### Article 3 – Durée et délai de validité

La présente convention est conclue au titre de l'exercice 2025. Elle prend effet à compter de sa date de signature par les parties et prendra fin au plus tard le 1er juillet 2026.

## **Article 4 – Obligations des partenaires**

### **Art. 4.1. Obligations communes**

Les partenaires de l'événement s'engagent à mettre à disposition de l'événement les moyens humains et matériels décrits à l'article 2.

Ils s'engagent à coopérer et œuvrer ensemble pour la réussite du Hacking Health Besançon, notamment en participant activement au sein de l'équipe de pilotage.

Lors de chaque communication sur l'événement, chacun s'engage à préciser que celui-ci est co-organisé en collaboration par les deux partenaires. De même, chacun s'engage à prévenir et associer ses partenaires préalablement à toute organisation de cérémonies : relations avec la presse, invitations protocolaires, etc.

### **Art. 4.2 Obligations de la SCIC Tube à Essais**

Le Tube à Essais s'engage à gérer le budget de la manifestation en concertation avec ses partenaires et en application des décisions prises collégialement entre les co-organisateurs. Le Tube à Essais s'engage à respecter les règles comptables en vigueur et à affecter au budget de l'événement l'ensemble des sommes perçues au titre du sponsoring, du mécénat ou par subvention à l'intention du Hacking Health.

Elle s'engage, aux fins de contrôle, à conserver les pièces justificatives des dépenses effectuées dans le cadre de la présente convention pendant une durée de 10 ans.

Elle s'engage à transmettre un bilan d'activité et un compte-rendu financier de l'événement dans les quatre mois suivants la tenue de l'évènement.

### **Art. 4.3 : Versement des subventions**

La subvention de GBM sera versée de la façon suivante :

- **100 %, soit 15 000 € à la signature de la présente convention.**

En cas d'annulation du Hacking Health, les parties se rapprocheront afin de s'accorder sur l'ajustement des subventions, ou des contributions, au prorata du budget réalisé et des dépenses engagées par l'ensemble des parties ; des titres de recettes pourront être émis, le cas échéant.

Le tube à essais s'engage à fournir en fin de programme, en deux exemplaires, les comptes annuels certifiés avec justificatif de dépenses du dit programme ainsi que le rapport d'activité qui détaillera les livrables produits et les résultats obtenus.

## **Article 5 – Retrait du partenariat**

En cas de non-respect des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée à l'égard de la ou des parties concernées, avec un préavis d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure et restée sans effet.

Chaque partie peut mettre fin à sa participation au présent partenariat avant son terme moyennant l'envoi à l'ensemble des autres partenaires d'une lettre recommandée avec AR avec un préavis de trois mois.

L'ensemble des parties se rapprocheront afin d'évaluer la possibilité de poursuivre ou non le présent partenariat, le cas échéant en en redimensionnant le projet.

## **Article 6 – Modifications de la présente convention**

Toute modification à la présente convention fera l'objet d'un avenant signé par l'ensemble des parties.

## **Article 7 – Règlement des litiges**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention devra faire l'objet de négociations amiables entre les partenaires. S'il n'était pas résolu à l'amiable, il sera soumis aux juridictions compétentes.

*Fait en quatre exemplaires à Besançon, le .....*

**Le Président de la SCIC Tube à Essais**

**La Présidente de la communauté urbaine  
Grand Besançon Métropole,**

**Monsieur Christophe DOLLET**

**Madame Anne VIGNOT**